



NOTRE FORET

Suite à la canicule de l'année 2003, les systèmes racinaires ont beaucoup souffert et les arbres, surtout les résineux, ont eu du mal à reprendre vie au printemps 2004. Les conditions climatiques favorisèrent la poursuite des attaques des scolytes sur les épicéas. Nous n'avons procédé qu'à la vente des bois secs et scolytés, pas toujours exploités rapidement aux goûts de certains. Ces lots de bois nombreux, de différentes qualités, de plus en plus difficilement négociable car certaines scieries hélas, ne sont plus intéressées favorisant ainsi une baisse importante des recettes pour notre commune (problème de toutes les communes forestières de la Haute-Savoie touchées par la tempête de décembre 1999).

| | | | |
|-------------|--------------------|----------------|--------------------|
| Parcelle 38 | le Moulin | 101 m3 | 1025.00 E. |
| « 24 | Nant Debout | 108 m3 | 669.00 E. |
| « 14/15/18 | Les Challes | 120 m3 | 660.00 E. |
| « 5/6/7/8/9 | Les Grandes Places | 313 m3 | 2655.00 E. |
| « 4 | Charvex | 196 m3 | 1199.00 E. |
| « 33 | Les Epillardes | 206 m3 | 2218.00 E. |
| | Les Iles | 112 m3 | 1628.00 E. |
| | TOTAL | 1156 m3 | 10054,00 E. |

Soit prix moyen 8.7 E./m3

| | | |
|------------------------------------|--------------------|--------|
| Négociations en cours pour vente : | Les Epillardes | 250 m3 |
| | Cruet | 0 m3 |
| | Parcelle 3 Charvex | 30m3 |

Une coupe d'affouage a été marqué à Cruet.

Travaux réalisés en 2004

- Entretien peinture des périmètres parcelle 38 « le Moulin » et parcelle 4 au « Replan » pour 3685 Euros. (Entreprise Contat).
- Regarni plantations parcelle 14 et 24 : 350 plants mélèzes pour 1425 Euros . (Equipe Ouvriers Forestier ONF de Thônes).
- Dégagement semis et dépeçage des plantations parcelle 38 pour 2150 Euros HT. Subventionné par la région pour 610 Euros (EOF).
- Mise en oeuvre du nettoyage et remise en état des peuplements aux « Grandes Places » par l'entreprise Contat, parcelle 6 exécuté 2.50 ha des 10.5 ha prévu initialement pour 3126 euros subventionné à 80 % par l'Europe.
- Remise en état du départ de la piste de Cruet par l'entreprise André Lafrasse.

Pour l'année 2005 annulation des ventes de bois prévues par le plan d'aménagement forestier communal de 2003.